

CURRICULUM VITAE

Patrick GÉRARD, directeur de l'École nationale d'administration

Né le 30 décembre 1957 à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Conseiller d'État.

Ancien recteur de l'académie de Paris.

ÉTUDES

- Lycée Henri-Poincaré, Nancy.
- Universités de Nancy 2 et de Paris II - Panthéon - Assas.
- Institut d'études politiques de Paris.

DIPLÔMES

- Licence en droit, mention très bien (Université de Nancy 2 - 1977) et Maîtrise en droit public, mention bien (Université Paris II - 1978).
- **Diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris**, section service public (1978).
- Diplôme d'études approfondies de finances publiques et fiscalité, mention assez bien (Université Paris II - 1979).
- Diplôme d'études approfondies de droit public interne, mention bien (Université Paris II - 1980).
- **Docteur en droit de l'Université Paris II - Panthéon - Assas** (1986), mention « très honorable »
- *sujet de thèse : « L'élection présidentielle américaine de 1984 » ; directeur de thèse : Professeur Denis Lévy, membres du jury : Professeurs Jacques Cadart, Stéphane Rials, Jean-Claude Venezia.*
- Habilitation à diriger des recherches (Université Paris II - Panthéon - Assas - 1989).
- **Agrégé des Facultés de droit** (concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur en droit public, 1992).

CARRIÈRE

- Assistant en droit (1^{er} janvier 1980 - 30 septembre 1988) au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) : affecté au centre de préparation à l'École nationale d'administration puis à la chaire de droit immobilier.
- Maître de Conférences de droit public (1^{er} octobre 1988 - 30 septembre 1992) au CNAM; directeur national adjoint de l'I.C.H. (Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation) au CNAM (1^{er} mars 1992 – 3 juillet 2002).
- Professeur des Universités à la Faculté de droit d'Orléans (1^{er} octobre 1992 - 30 septembre 1993).
- Conseiller technique, puis Conseiller (chargé des affaires juridiques et de l'enseignement supérieur) au cabinet de M. François BAYROU, ministre de l'Éducation nationale (2 avril 1993 - 30 avril 1994).
- Recteur de l'académie d'Orléans – Tours (2 mai 1994 - 12 juin 1996).
- Professeur des Universités (de 1^{ère} classe) au Conservatoire national des Arts et Métiers (13 juin 1996 - 4 décembre 1996).

- Directeur d'un établissement public : directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (5 décembre 1996 - 11 février 1999).
- Professeur des Universités (de classe exceptionnelle) au Conservatoire national des Arts et Métiers (12 février 1999 - 3 juillet 2002).
- Recteur de l'académie de Bordeaux (4 juillet 2002 - 15 juillet 2004).
- Directeur d'administration centrale : directeur de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (16 juillet 2004 - 5 juin 2005).
- Directeur du cabinet de M. Gilles de ROBIEN, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (6 juin 2005 - 22 septembre 2006).
- **Conseiller d'État (nommé le 22 septembre 2006)** : rapporteur à la 6^{ème} sous-section de la Section du Contentieux (23 septembre 2006 – 6 juillet 2007).
- Directeur du cabinet de Mme Rachida DATI, Garde des Sceaux, ministre de la Justice (7 juillet 2007 - 27 novembre 2008).
- Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des Universités de Paris (15 décembre 2008 - 18 juillet 2012).
- Conseiller d'État : rapporteur à la Section de l'Intérieur (19 juillet 2012 - 1^{er} mai 2015) ; membre de la Section du Rapport et des Études (2 mai 2015 – 20 août 2017), **rapporteur général et président adjoint de la Section du Rapport et des Études** (1^{er} septembre 2015 -20 août 2017); placé en position de détachement (depuis le 21 août 2017).
- **Directeur de l'École nationale d'administration**, depuis le 21 août 2017 (décret du Président de la République du 9 août 2017).

ACTIVITÉS ANNEXES D'ENSEIGNEMENT

- Chargé de cours à l'École nationale supérieure des Mines de Paris (1992 / 2002). Chargé de cours au CELSA (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication de l'université Paris-Sorbonne) (2013 / 2015).
- Conférences à l'Université de Coimbra (Portugal, 1998), à l'Université de Sousse (Tunisie, 2000) et à l'Université Allemande des Sciences Administratives de Spire (Allemagne, 2019).
- Professeur associé à l'Université Paris Descartes (2012 / 2017) - enseignements en *Master 2 droit public général ; Master 2 droit du développement durable; Master 2 administration des collectivités territoriales*.
- Chargé de cours à Sciences Po (2015 / 2017) en *master Politiques publiques*. Également intervenant, à titre bénévole, dans le programme « *Welcome Refugees* » de Sciences Po.
- Professeur invité à l'Université de Lausanne (Suisse, 2019 / 2020) – enseignement à l'IDHEAP en *Master de politique et management publics*.

PUBLICATIONS

OUVRAGES

- L'élection présidentielle américaine de 1984, collection « *Bibliothèque constitutionnelle et de Science politique* » (Tome LXIX), Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 310 p., 1987.

- George BUSH, président : histoire d'une élection, collection « *Histoire thématique des États-Unis* », Presses universitaires de Nancy, 240 p., 1989.
- Le président des États-Unis, collection « *Que sais-je?* », Presses universitaires de France, 128 p., 1991 ; 2^{ème} édition, 128 p., 1994.
- **Pratique du droit de l'urbanisme**, Eyrolles, 210 p., 1993 [préface de Georges Liet-Veaux, *ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques*] ; 2^{ème} édition, 273 p., 2000 ; 3^{ème} édition, 272 p., 2002 ; 4^{ème} édition, 272 p., 2003 ; 5^{ème} édition, 295 p., 2007 ; 6^{ème} édition, 366 p., 2013.
- Lexique des Collectivités locales, Presses universitaires de France, 128 p., 1995.
- **L'administration de l'État**, collection « *Manuel* », Lexis Nexis, 404 p., 2014 [ouvrage traduit en chinois par l'École d'administration de Chine (*China Executive Leadership Academy Pudong, Shanghai*)]; 2^{ème} édition, 408 p., 2016 ; 3^{ème} édition, 412 p., 2018 ; 4^{ème} édition, 426 p., 2020.
- **La juridiction administrative**, collection « *Découverte de la vie publique* », La Documentation française, 232 p., 2017.

ARTICLES, NOTES et ENTRETIENS

- Article sur « *La spécificité du Pays de Galles dans l'Administration centrale britannique* », Actualité juridique Droit administratif (A.J.D.A.), octobre 1987, pp. 572-578.
- Article sur « *Les Jeux Olympiques de 1992 en Savoie - expropriation : procédures d'extrême urgence et réquisition temporaire* », Actualité juridique propriété immobilière (A.J.P.I.), mars 1988, pp. 144-148.
- Article sur « *La stabilité retrouvée au Portugal* », Revue du Droit public, janvier - février 1989, pp. 159-186.
- Article sur « *La nouvelle Administration américaine* », Revue administrative, janvier - février 1989, pp. 63-67.
- « *L'obligation de respecter le secret du vote pour l'élection du président du conseil régional* », note sous la décision du Conseil d'État JOLY (12 mai 1989), Actualité juridique Droit administratif (A.J.D.A.), juillet - août 1989, pp. 464-466.
- « *Un notaire ne peut attaquer le certificat d'urbanisme délivré pour un terrain appartenant à son client* », note sous la décision du Conseil d'État TROTEL (17 janvier 1990), la Semaine juridique, 1990, éd. N, p.97; éd G, II, n° 21511.
- Article sur « *Les inéligibilités professionnelles dans le contentieux des élections municipales de 1989* », la Semaine juridique, éd. G, 1990, I, n° 3477.
- Article sur « *Les tribunaux administratifs britanniques* », Actualité juridique Droit administratif (A.J.D.A.), janvier 1991, pp. 3-12.
- Article sur « *La répartition des tâches gouvernementales au Portugal* », Revue administrative, mai - juin 1991, pp. 270-271.
- Article sur « *Les vingt ans du certificat d'urbanisme* », la Semaine juridique, 1991, éd. N, pp. 430-434.
- Tribune « *Ross PEROT, perturbateur ?* », Libération, 17 juillet 1992.
- Article sur « *Décentralisation : le déferé délaissé* », Droit administratif, novembre 1992.

- Article sur « *Les P.O.S. et la liberté communale* », les Petites Affiches, n° spécial Congrès des notaires, avril 1993.
- Article sur « *Le recteur d'académie* », Actualité juridique Droit administratif (A.J.D.A.), novembre 1996, pp. 836-855.
- Article sur « *Le régime juridique des plans d'urbanisme en France* », Revista do Centro de Estudos de Direito do Ordenamento, do Urbanismo e do Ambiente (CEDOUA), Coimbra, 1999, pp. 79-83.
- Éditorial « *De l'accumulation à l'explosion* », Code pratique de l'urbanisme, décembre 2001, p.3.
- « *L'accord du préfet à l'extension limitée de l'urbanisation d'un espace proche du rivage* », note sous la décision du Conseil d'État EISENCHTETER (26 octobre 2001), la Semaine juridique, 2002, éd. N, p. 1160.
- Article sur « *Le responsable de programme : une nouvelle relation entre le politique et l'administration* » in « La LOLF et la réforme de la gestion publique », Revue L'ENA hors les murs, mai 2005, pp 17-19.
- « *Brève histoire de l'Université de Paris* », communication prononcée à Nancy le 15 février 2013 lors de la séance publique de l'Académie de Stanislas, Mémoires de l'académie de Stanislas 2012-2013, 8^{ème} série, tome XXVII, 2016, pp. 49-73 ; également publiée sur www.academie-stanislas.org
- « *Le recteur et son académie* », contribution in L'art, la gestion et l'État - Mélanges en l'honneur de Pierre Grégory, éd. ESKA, 2013, pp. 353-380.
- Étude « *Premier point sur la réforme de l'État territorial* », Actualité juridique Droit administratif (A.J.D.A.), n° 8/ 2015, pp. 432-436.
- « *La réduction du nombre des ministres : possible ou nécessaire ?* » contribution aux Mélanges en l'honneur du Doyen Jean-Pierre Machelon, pp. 401-411, LexisNexis, 2015.
- Tribune « *Changer de culture normative, maintenant* », en coll., Actualité juridique Droit administratif (A.J.D.A.), n° 31/ 2016, p. 1713.
- Entretien « *Simplification et qualité du droit* », en coll., Les invités de Codes et Lois, Cahier législatif, n° 5/2016, octobre 2016, pp. 3-5.
- Entretien « *Il faut être plus exigeant avec la règle de droit* », en coll., Actualité juridique Droit administratif (A.J.D.A.), n° 32/ 2016, pp. 1772-1773.
- Entretien « *C'est une nouvelle culture politique qu'il faut installer* », en coll., la Semaine juridique, éd. générale, n° 40, 2016, pp. 1798-1801.
- Entretien « *Mettre au premier rang la politique de simplification* », en coll., La Gazette des communes, n°37/2335, 3 oct. 2016, pp. 2-3.
- « *Être à la hauteur* », préface à l'ouvrage Devenir cadre dirigeant, un parcours à construire, sous la direction de Ph. Marin et Y. Tenne, pp. 5-8, Presses de l'EHESP, 2018.
- « *L'administré dans ses rapports avec l'État* », communication du 13 septembre 2018 à la séance de rentrée de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, Revue française d'administration publique, n° 168, 2019, pp. 913-923.
- « *Jean-Marc Sauvé, président du conseil d'administration de l'ENA* », contribution in Qu'est-ce que le bien commun ? Hommage à Jean-Marc Sauvé, Berger-Levrault, 2020, pp. 119-127.
- Hommage « *Valéry Giscard d'Estaing, l'ENA et l'administration* », Revue L'ENA hors les murs, n° 502, déc. 2020, pp. 8-19.

ANCIENS MANDATS ÉLECTIFS ET RESPONSABILITÉS PUBLIQUES

- Membre de la section des finances du Conseil économique et social (1987-1988).
- Conseiller municipal (1989-1995), adjoint au maire (1995-1996), **maire de Vincennes** (élu juin 1996 – mars 2001 ; réélu mars 2001 - juillet 2002). Maire honoraire de Vincennes.
- Conseiller régional d'Île-de-France (élu mars 1992 - mars 1998 ; réélu mars 1998 - juin 2002), *vice-président de la commission de l'enseignement supérieur (1992-1994)*.
- Président de la Conférence des Recteurs français (2002 - 2004).

- en qualité de maire de Vincennes :

Membre de la commission interministérielle du Château de Vincennes (1996-2002) ; membre de la commission régionale du patrimoine et des sites d'Île de France (1999-2002).

- Auditeur de la 52^{ème} session nationale de l'Institut des hautes études de Défense nationale (1999-2000).

- en qualité de recteur de l'académie de Paris:

Président d'honneur de la Conférence des recteurs français ; Président du comité des recteurs de la région d'Île-de-France ; Recteur de la zone de défense de Paris ; Président du conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF) ; Premier vice-président de la Cité internationale universitaire de Paris ; Président de la Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) ; Recteur-coordonateur pour l'Île-de-France de l'enseignement en milieu pénitentiaire; membre du Conseil d'administration de la Maison de l'Europe; membre du comité de pilotage de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires (2010-2011).

- en qualité de Conseiller d'État :

Président (2010-2017) du conseil d'administration de l'Institut national du patrimoine (établissement public d'enseignement supérieur relevant du ministre de la Culture); président (2013-2017) de la commission chargée d'apprécier les aptitudes des candidats aux fonctions d'inspecteur général des affaires culturelles; président du comité de sélection interministériel du tour extérieur des administrateurs civils (2015); président (2016-2017) de la commission chargée d'apprécier les aptitudes aux fonctions de recteur d'académie des personnes non titulaires du doctorat; président (2017) de la commission de recrutement du professeur titulaire de la chaire de droit immobilier au Conservatoire national des arts et métiers.

- en qualité de directeur de l'ENA :

Membre du conseil d'administration de l'École nationale de la magistrature; membre du conseil d'administration de l'Université PSL; membre du conseil stratégique de l'école des affaires publiques de Sciences Po; membre du conseil d'administration des Instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse. Membre du conseil d'orientation du Cycle des hautes études de la culture. Président de l'Atelier « Mobilité » du Grenelle de l'éducation.

DISTINCTIONS

- Lauréat de l'Institut (1993).
- Associé-correspondant national de l'Académie de Stanislas [Nancy] (*élu le 21 janvier 2011*).
- Membre d'honneur de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux (*élu le 28 septembre 2017*).
- Médaille d'honneur (or) de la Chambre des métiers d'Alsace (2019).

DÉCORATIONS FRANÇAISES

- Officier de la Légion d'Honneur (2009).
- Commandeur de l'Ordre national du Mérite (2019).
- Commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques (2002).
- Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres (2018).

DÉCORATION ÉTRANGÈRE

- Officier de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne (2006).

28/01/2021